

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 13 (1905)
Heft: 1

Artikel: Un propriétaire de Coppet au XVII^e siècle
Autor: Barbey, Fr.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-14012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

UN PROPRIÉTAIRE DE COPPET

AU XVII^{me} SIÈCLE¹

Le nom de Madame de Staël restera éternellement attaché au château de Coppet; le souvenir de ses séjours réitérés au bord du Léman, des hôtes illustres qui vinrent y goûter une chaude hospitalité suffisent à la réputation de la petite cité vaudoise.

L'on ne nous en voudra pas cependant de tirer de l'oubli et d'exhumer de souvenirs plus lointains la silhouette d'un gentilhomme du Nord que les hasards de la vie amenèrent un beau jour sur les rives de notre lac. Parmi les divers propriétaires qui tour à tour se succédèrent à Coppet, et dont on rappelait le souvenir tout à l'heure, à côté du vaillant connétable de Lesdiguières, de son fidèle conseiller Bellujon, apparaît, au milieu du XVII^e siècle, une figure non moins originale, celle du comte Frédéric de Dohna.

La famille des Dohna, originaire de Prusse, avait un passé glorieux; dès le XVI^e siècle on trouve ses membres mêlés à la plupart des événements politiques et militaires, dont furent témoins les Etats du centre de l'Europe. A la branche de Schlobitten appartenait le burgrave Christophe de Dohna, chancelier du malheureux roi Frédéric V de Bohême, qu'il suivit fidèlement dans les mauvais jours et sur la route de l'exil. Le 25 janvier 1621, dans la forteresse

¹ Communication faite à la Société d'histoire de la Suisse romande, réunie à Coppet le 7 septembre 1904.

de Cüstrin, au fond de la Prusse, en un pays où les hivers sont longs, les froids rigoureux, la comtesse de Dohna, femme du burgrave Christophe, mettait au monde un fils, qui reçut le nom de Frédéric, en l'honneur du roi de Bohême, dont on partageait l'existence.

Peu après, recommençant leur vie errante, le burgrave et les siens quittaient Cüstrin et cherchaient un refuge en Brandebourg, auprès de parents qui les accueillaient de leur mieux. Que fut leur vie pendant les années qui suivirent ? Comment grandit l'héritier des Dohna ? C'est ce qu'il nous est impossible de raconter dans ce bref aperçu.

Ce que nous désirons simplement, c'est rappeler les quelques traits de la carrière du comte, pour autant qu'ils se rapportent à ses séjours à Coppet, à ses voyages en Suisse, à ses relations avec la république de Genève. Les détails qui vont suivre, nous les empruntons aux *Mémoires* du burgrave lui-même, parus en 1898 à Königsberg¹, et qui, trop peu connus chez nous, renferment une infinité de faits, de renseignements curieux pour l'histoire de notre pays dans cette seconde moitié du XVII^e siècle.

Ajoutons qu'ils sont écrits en français et ce n'est certes pas sans étonnement que l'on voit ce seigneur de l'Allemagne du Nord manier notre langue avec la plus complète aisance, faire revivre en un style imagé, nerveux, son existence si variée.

Soldats, avant tout, rompus aux principes de la tactique d'alors, les Dohna se transmettaient de père en fils ces traditions militaires et chevaleresques qui avaient fait leur gloire. Le jeune Frédéric n'avait pas neuf ans, quand son père, qui jouissait de la confiance du prince d'Orange, Frédéric-Henri, se vit investi du gouvernement de la ville d'Orange, charge singulièrement lourde, puisque la petite

¹ *Les mémoires du burgrave et comte Frédéric de Dohna*, publiés par H. Borkowski. Königsberg, 1898, In-8°.

principauté, isolée au bord du Rhône, à cent lieues des Pays-Bas, se trouvait exposée à toutes les tentatives de la France. C'est là, sous un ciel bleu, dans cette Provence riante et ensoleillée, qui contrastait si fortement avec les brumes du Brandebourg et des Pays-Bas, que s'écoula la jeunesse de notre future burgrave. En peu d'années, la famille du gouverneur d'Orange s'était sensiblement accrue. Un programme détaillé, rigide, réglait jour par jour, heure par heure, l'emploi des journées des fils aînés, dans lequel l'instruction biblique, l'arithmétique, l'exercice des armes et... la danse tenaient la première place.

A quinze ans, Frédéric et son frère Christophe-Albert entreprenaient un voyage d'études en France et en Hollande ; ce voyage se transforma en un véritable séjour de plusieurs mois à la cour des Pays-Bas. Fêtés par chacun — le nom de Dohna était populaire partout — les deux jeunes gens complétaient leur éducation militaire, augmentaient leurs connaissances générales, tenant leur père au courant de leur vie par un commerce régulier de lettres, dont quelques unes nous ont été conservées. Ils étaient encore absents quand leur parvint subitement la nouvelle de la mort du burgrave Christophe, décédé à Orange en mars 1637.

On jugera de la valeur de la comtesse restée veuve et des qualités qu'elle déploya, quand on saura que pendant les douze années qui suivirent, ce fut elle qui resta chargée du gouvernement de la Principauté, en supportant à elle seule tout le poids. Quand l'absence de ses fils se faisait trop sentir, elle partait pour La Haye, brûlant de les revoir, puis elle s'en rentrait à son devoir, leur laissant de précieux conseils.

Il ne nous appartient pas de suivre Frédéric de Dohna dans les diverses péripéties de son séjour à la cour des Pays-Bas. L'on était au plus fort de la lutte avec l'Espagne. Chaque année était marquée par le siège ou la prise d'une place

forte, et les mémoires du jeune seigneur pour cette époque sont remplis du récit de ces faits d'armes, de ces surprises nocturnes, de ces engagements corps à corps, où l'on s'exterminait de part et d'autre à grands coups d'épée, des travaux de circonvallation autour des places, dont les moyens de défense allaient atteindre la perfection, grâce au génie de Vauban. Le sire de Schlobitten y fit ses preuves, souvent sous l'œil même du prince d'Orange, qui le suivait avec intérêt. Aussi, quand en 1649, la comtesse de Dohna se vit obligée d'abandonner le gouvernement d'Orange, les forces lui manquant, le choix du prince — c'était Guillaume II, qui venait de succéder à Frédéric-Henri — se porta-t-il tout naturellement sur son fils, créé gentilhomme de la chambre.

La situation était déjà critique dix-neuf ans auparavant, lorsque le burgrave Christophe avait accepté sa mission. On se représentera quelles difficultés attendaient le protégé de Guillaume d'Orange, en songeant aux visées personnelles de Louis XIV, visées ambitieuses sur ce petit Etat, englobé au milieu de puissants voisins et dont le plus grand tort était de renfermer un noyau solide de protestants, qui en faisait un centre de la religion réformée en ces régions. A Orange, le jeune comte de Dohna fut reçu avec enthousiasme et s'attira d'emblée les sympathies des habitants par sa bonhomie, une certaine familiarité et la facilité avec laquelle il s'était acclimaté aux mœurs méridionales. N'eût été le vent d'orage, rempli de menaces, qui s'annonçait au loin, cette période aurait été la plus heureuse de sa vie. Mais Dohna ne se berçait pas d'illusions ; il avait à Paris un fidèle correspondant, qui l'entretenait des projets du Grand Roi et tous ses efforts tendirent à ce but : repousser le plus long-temps possible l'annexion de la Principauté au royaume. Il mit tout en œuvre pour y parvenir : réponses dilatoires aux envoyés du roi, demandes de sursis, prétextes divers pour attendre des ordres de La Haye, bref, personne ne s'y

trompait et Louis XIV moins qu'un autre ; on savait que le sire de Dohna ne cherchait qu'à amuser Sa Majesté.

Jeu dangereux avec un prince tel que celui-là ; il eût peut-être duré moins longtemps, si des circonstances toutes spéciales n'étaient venues retarder l'orage, qui devait fondre sur le gouverneur d'Orange. Ce dernier atteignait ses trente-cinq ans. Parents et amis le pressaient de quitter sa solitude et de couronner par quelque belle alliance une carrière brillamment commencée. Il se laissa flétrir devant tant d'instances. Un riche seigneur de la Bresse, messire Jean Du Puy-Montbrun, seigneur de Ferrassières, comte de Pont-de-Veyle, avait une fille répondant au nom d'Espérance ; pressenti, il déclara qu'il ne voyait pas d'inconvénients à ce que sa fille épousât un gentilhomme étranger. Des amis, comme il s'en trouve toujours, intervinrent, ménagèrent une entrevue et dans l'automne de 1656, Frédéric de Dohna, au retour d'un voyage dans les Pays-Bas, s'arrêtait à Pont-de-Veyle et narrait, dans de charmantes lettres à sa mère, les péripéties de l'affaire. « Madame, ma très honorée mère, je ne scay si » dans le contentement où je suis des grâces que Dieu me » fait, je pourray vous rendre le conte que je vous en » doibs ;... j'arrivay icy mardi passé... Nous trouvâmes Mlle » de Ferrassières devant la porte de sa maison, suivie de » sept ou huit demoiselles, femmes ou filles bien faites, et » après que nous les eusmes ramenées dans une salle, je » passay deux ou trois heures dans la plus agréable conver- » sation que j'eus de ma vie avec une fille, qui tesmoigne de » si bonne grâce et avec tant de civilité et de modestie » de la satisfaction, que cela, joint à la grâce que Dieu luy » fait d'avoir beaucoup d'agrément en ses actions et paroles » et sans aucune affeterie, que je ne scache pas que j'aye » de ma vie esté si satisfait. » Et la correspondance se poursuit sur ce ton-là ; on raconte la joie de la fiancée, déballant les présents qui lui sont destinés, la teneur du contrat de

mariage, sa signature en présence des gentilhommes du voisinage. Le sire de Ferrassières, outre une dot fort respectable, donnait à sa fille sa terre d'Epessole, en Bresse, qui allait devenir plus tard l'habitation temporaire du jeune couple.

Le mariage accompli on reprit la route d'Orange. Cette fois, le gouverneur, s'il trouvait un appui de plus à la cour, en la personne de son beau-père, très estimé à Versailles, avait à compter aussi avec les sentiments de sa nouvelle famille. Trois ans durant, il cherchera à louoyer entre ses devoirs de sujet, qui lui commandent de conserver la principauté pour son souverain et les objurgations du comte de Ferrassières, le pressant de céder et d'éviter le ressentiment de Louis XIV. En 1660 enfin, l'événement inévitable se réalisera, mais Dohna aura fourni la plus valeureuse des résistances.

C'est en prévision de cette issue et pour d'autres motifs encore, parmi lesquels celui de se ménager un asile à l'abri de la colère du roi de France, qu'un an après son mariage, Frédéric de Dohna achetait la terre de Coppet, avec celle de Prangins, la première, propriété du sire de Bellujon, sous la haute souveraineté de LL. EE. de Berne. A trois jours seulement de la Bresse, sur la route d'Allemagne, où Dohna conservait encore quelques biens, Coppet répondait aux exigences de la situation, d'autant plus que le comte de Ferrassières avait refusé carrément de laisser transporter en Prusse les biens de sa fille. Le 27 juin 1657, le marché était conclu pour le prix de 50,000 écus. LL. EE., craignant l'établissement d'un si haut personnage sur leurs terres, manifestèrent d'abord quelque mauvais vouloir ; elles changèrent bientôt d'avis et aidèrent de tout leur pouvoir à la conclusion de l'affaire.

Les finances du comte, trop obérées, n'auraient pas suffi à cette acquisition. On eut recours au beau-père. « Chièze » (mon envoyé), est allé en Suisse, écrivait Dohna à sa

» mère, le 27 juin, pour mettre, Dieu aidant, les choses en
» estat de conclure. M. de Ferrassières luy a dit que s'il luy
» faut encore dix mille francs, outre le crédit que je luy ai
» donné et que la chose presse, qu'il luy en escrive seule-
» ment, au Pont-de-Vesle, et qu'il les trouvera d'abord, et
» si Dieu nous donne que mes lettres de change de Prusse
» viennent, nous entrerons bientôt dans ces nouvelles acqui-
» sitions. » Quinze jours plus tard, revenant sur le même
sujet, Dohna ajoutait : « M. de Ferrassières est encores icy et
» s'en ira prendre les bains de la mer ; Dieu veuille qu'ils
» luy profitent. Nous avons bien toutes sortes de sujets de
» prier Dieu pour [sa] conservation, ayant des bontés
» extrêmes pour nous ; il nous a promis sur le bien de sa
» fille trois mille escus, pour liquider certaines affaires qui
» m'embarrassoyent beaucoup icy... et il a dit à sa fille, en
» particulier, que tant que Dieu luy laissera de vie, il tâchera
» de nous secourir toutes les années, et du moins de mille
» escus, s'il plaît à Dieu. Il tesmoigne un contentement
» extrême de notre forme de vivre ensemble et dit à
» tout le monde qu'il m'aime autant que sa fille ; il est
» certain qu'il n'y a sorte d'amitié qu'il ne nous tesmoigne
» et si Dieu nous le conserve quelques années, il nous fera
» indubitablement la grâce de mettre nos affaires en bon
» estat ; celles de Suisse, pour ce qui nous concerne, conti-
» nuent à faire belle aparence, Dieu mercy. »

(A suivre.)

Fr. BARBEY.

A MOUDON, IL Y A DEUX CENTS ANS¹

Aussitôt que les Bernois eurent fait, en 1536, dans les conditions que vous savez, la conquête du Pays de Vaud, le gouvernement de LL. EE. se hâta d'organiser ce riche

¹ Communication faite à la Société vaudoise d'histoire, dans sa réunion du 5 octobre 1904, à Moudon.